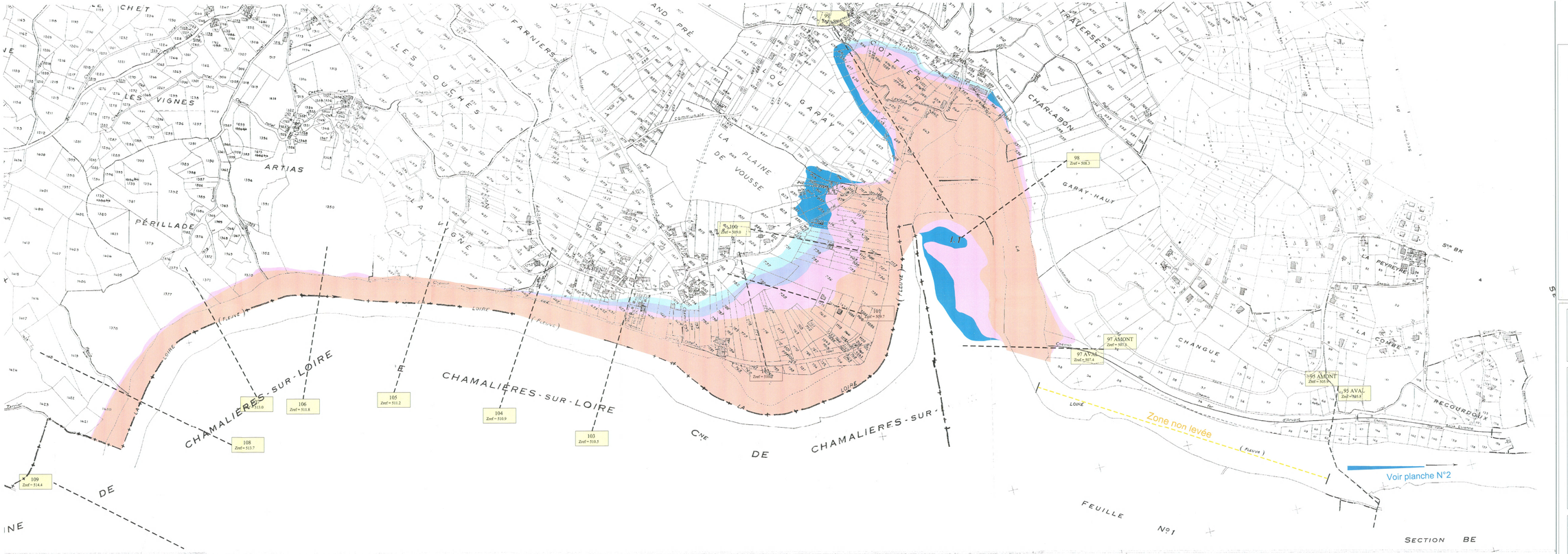

Légende

Zonage règlementaire:

Zone rouge (en zone urbaine ou zone non-urbaine):

- R0 Zone à risque trés fort
- R1 Zone à risque fort

Zone bleue:

- B0 Zone à risque moyen ou modéré — en zone non-urbaine
- B1 Zone à risque moyen — en zone urbaine
- B2 Zone à risque modéré — en zone urbaine

Définition des côtes de référence:

Profil 95 Z ref 505.90

Profil 95: n° du profil en travers

Z 505.90: Côte de référence en m.N.G.F.

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE

Commune de RETOURNAC

P.P.R.I.

Plan de prévention du risque inondation

3 Plan du zonage réglementaire (échelle:1/2000) et de définition des côtes de référence (Planche 1 -Secteur amont)

VU POUR ETRE ANNEXE A L'ARRETE PREFECTORAL DU : 28 Mars 2001

Echelle : 1/2000

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT
SERVICE DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT
13, Rue des Moulins
B.P. 350
43012 LE PUY EN VELAY cedex
Tél. 04.71.05.84.05